Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 14

Artikel: Le bon numéro
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185740

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

seint que ne poivè pas lâi ein rebailli dâi z'autro, et lo pourro einterriâo sè reinnalla ein appriandeint 'na semonça dâo préfet...

Tandi la véprao, revegne ein municipalitâ iô sè trovâvè lo préfet avoué lè municipaux ; mâ stu iadzo l'avâi l'air tot conteint.

— Et pi ! se lâi fâ lo syndiquo ?

— Oh ! lè z'é retrovâ, cliâo duè pestès sè trovâvont derrâi on folliet qu'étâi alliettâ â ne n'autro.

Le bon numéro.

La loterie franco-espagnole, dont le tirage vient d'avoir lieu, inspirait il y a quelques jours à M. Bachaumont, le spirituel chroniqueur du *Constitutionnel*, cette curieuse et plaisante anecdote :

« Lors de la loterie de l'Exposition, un pauvre instituteur de village, toute sa vie aux prises avec la male-chance, rêve une belle nuit qu'il tient sa fortune.

— Femme, dit-il, en s'éveillant, à sa moitié qui ouvre de grands yeux, réjouis-toi, nous voilà riches pour tout le restant de nos jours.

— Par quel miracle donc, mon homme ?

— Par la loterie de l'Exposition.

— Tu as gagné le gros lot ?

— Non ! pas encore ; mais je le gagnerai, c'est certain, je viens de rêver que j'avais le bon numéro. Donne-moi de l'argent que j'écrive à Paris pour avoir le billet gagnant.

Sitôt dit, sitôt fait. Le trésor attendu arrive sur les ailes de la poste. On le déploie, on regarde le chiffre, on le met en lieu de sûreté ; chaque matin on vient s'assurer qu'il est à sa place et se repaître en espérance des mille félicités couvées dans les flancs du bienheureux chiffon de papier. A force de vivre avec ses chimères, le pauvre ménage a fini par les prendre pour argent comptant.

Enfin l'heure fatale est proche : le jour du tirage a sonné. Le lendemain, au point du jour, le magister se dispose à partir pour la ville voisine, où le courrier doit, dès le matin, apporter la grande nouvelle.

— Allons, ma femme, embrasse-moi, s'écrie-t-il rayonnant de joie : le cœur me dit que j'ai gagné. Assez de misère comme cela, il est temps que le sort nous sourie. Dans une heure d'ici, mets-toi à ta fenêtre ; si le gros lot est à nous, j'arrive, comme le chat botté, en équipage à deux chevaux, tout clic-clac au vent. Alors prends-moi nos vieux bahuts, nos chaises boiteuses, nos plats fêlés, tout ce misérable bric-à-brac, témoin de notre triste vie, et jette-moi tout cela par la croisée. Je veux rompre avec le passé.

Il s'éloigne, court à la ville, entre tout palpitant au bureau de la poste... O douleur ! le dieu des songes s'est joué de lui, son numéro n'a pas gagné l'ombre d'un lot. Le pauvre homme s'en retourne tout déconfit, si absorbé par son chagrin, qu'il n'entend même pas qu'on lui crie : gare ! Il se sent accroché, précipité par terre, s'évanouit de peur plus que de mal, et revient à lui sur de moëlleux coussins ; ce sont ceux de la voiture même qui vient de causer son accident et dont le maître, homme charitable, le ramène au plus vite à son humble logis.

Cependant, la femme, qui se tient en sentinelle à la fenêtre, aperçoit sur la route une nuée de poussière, d'où sort un somptueux équipage, accourant au galop de deux chevaux. Le cœur lui bat : « Mon Dieu ! si c'était lui, dit-elle... bonne sainte Vierge ! je ne me trompe pas, le voilà ! c'est bien mon mari que je vois là-bas à la portière... il se penche... il me fait des signes... Oui, mon homme ; oui, je te comprends, nous sommes rentiers, nous sommes propriétaires... Vive la fortune ! à bas toutes nos vieilleries ! par la fenêtre les assiettes ! Hein ! les entends-tu ?... et les chaises ! et le bahut !... Sois donc tranquille... pas besoin de tant gesticuler... il ne nous restera pas un fétu. »

En effet, la brave femme y allait de si bon cœur, que le bonhomme arriva juste à temps pour sauver la paillasse... et la table de nuit. »

---

3 **Le père Chiffons.**

Vingt ans environ avant ce que nous venons de raconter, une des maisons les plus importantes de Marseille, la maison de Lortal, fut à la veille de suspendre ses payements. Ce fut un grand émoi dans la ville phocéenne quand le bruit de la déconfiture de M. de Lortal se répandit à la Bourse.

M. de Lortal était — en dehors de ses frivolités — un parfait honnête homme. On le plaignit, et les sympathies l'emportèrent sur le blâme ; une seule personne se montra sévère à l'égard du malheureux, ce fut son fils unique. Aussi hors nature que soient de pareils faits, il faut cependant les accepter, car à notre époque d'irréligion ils existent, à la honte de la famille trop divisée.

Ce fils, jeune homme de vingt-cinq ans, — cet âge aussi est sans pitié — venait de se marier, il y avait six mois à peine, avec une jeune fille qui lui avait apporté un mince avoir ; mais l'amour s'étant mis de la partie, M. de Lortal, trop bon père, ne voulut pas contrarier l'inclination de son enfant, auquel il donna une fort belle dot.

M. Raymond de Lortal était en Italie à faire son voyage de noces quand il apprit la position critique de son père ; il accourut et mit sa dot au service de la maison ; les échéances furent régulièrement couvertes, le crédit rétabli et l'honneur sauvé.

Raymond prit la direction des affaires ; deux mois après ces événements, M. de Lortal père n'était plus qu'un simple commis dans la maison de son fils ; il avait abandonné sa part de bénéfices pour parfaire les avances faites par Raymond. Le fils s'était en tout substitué à son père.

Alors, pendant dix ans et plus, Marseille put assister à un spectacle navrant : celui d'un fils tenant son père en tutelle.

— De quoi peux-tu avoir besoin ? lui disait froidement le jeune homme. Tu es logé, nourri, entretenu de linge, d'effets.. A ton âge, à quoi te servirait d'avoir de l'argent ? A le dépenser, à le gaspiller, plus, à te le faire voler.

M. de Lortal baissait le front et ne répondait pas. Sa santé déclinait tous les jours. Cet homme à la tête légère, mais au cœur généreux, ne pouvait pas comprendre la sécheresse de sentiments de ce fils tant aimé de lui.

— Il est irréprochable, c'est vrai, disait naïvement le pauvre père ; mais enfin, ce n'est pas une raison pour me morigéner. Je l'ai tant gâté, ce cher petit, que je ne puis comprendre comment il a tout oublié !